

Préparation à l'examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA)

Présentation

Cette préparation a pour objet l'acquisition d'une méthodologie, la maîtrise et l'actualisation des connaissances, enfin un approfondissement de thèmes d'actualité. La teneur de cette préparation est différente selon la nature des épreuves (épreuves écrites d'admissibilité, épreuves orales d'admission).

Objectifs

Cette préparation a pour objet l'acquisition d'une méthodologie, la maîtrise et l'actualisation des connaissances, enfin un approfondissement de thèmes d'actualité. La teneur de cette préparation est différente selon la nature des épreuves (épreuves écrites d'admissibilité, épreuves orales d'admission).

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 4

Secteurs d'activité

Activités financières et d'assurance

Secteurs d'activité ou type d'emploi

La réussite à l'examen d'accès au CRFPA ouvre une période de formation d'une année au Centre.

L'année d'études est axée sur l'apprentissage des techniques professionnelles à l'occasion de périodes alternées de formation commune et de stages (en cabinet et en juridiction).

A l'issue de cette formation, les étudiants passent le CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat). Après l'obtention de ce certificat, ils prêtent serment et sont avocats au stage pendant deux ans, avec obligation de 100 heures de formation.

Une fois ces obligations remplies, ils sont inscrits au Tableau de l'Ordre des Avocats

Durée de la formation

1 an

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 4

Contacts

Contacts scolarité

Directeur des études :
Nicolas RIAS, maître de conférences, droit privé